



المنظمة النقابية للمتقاعدين الجزائريين
ⵜⴰⵎⴰⵏⴰⵏⴰ ⵜⴰⵏⴰⵎⴰⵏⴰⵏⴰ ⵜⴰⵏⴰⵎⴰⵏⴰⵏⴰ ⵜⴰⵏⴰⵎⴰⵏⴰⵏⴰ
ORGANISATION SYNDICALE DES RETRAITES ALGERIENS



Monsieur Le Président de la République

El Mouradia, 16 000, Alger, Algérie.

Alger, le 12 février 2023

Objet : appel à l'arrêt de la marginalisation et discrimination envers les retraités.

Monsieur le Président de la République,

OSRA, l'organisation syndicale des retraités algériens fait appel à votre autorité. Motivés par vos discours sur les libertés fondamentales du citoyen et la promotion de la justice sociale, en réponse aux article 9, 16 et 35 de la constitution de novembre 2020, nous avons exprimé notre volonté de représenter les retraités algériens, on leur offrant la possibilité de s'organiser dans un cadre légal qu'est ce syndicat. Ces retraités, après avoir accompli leurs devoirs envers leur pays se voient aujourd'hui rejeter et n'ont plus aucun droit, même pas celui d'avoir leur propre organisation syndicale.

Partout, dans le monde, les retraités ont le droit de s'organiser et de se structurer dans un syndicat, fédération, confédération ou union pour défendre leurs intérêts et faire valoir leurs droits.

Notre organisation a déposé son dossier au niveau du ministère du travail comme le prévoit la loi 90/14 pour retirer son récépissé d'enregistrement et pour activer dans la légalité. Mais Monsieur

Ministre du travail a rejeté notre dossier, lequel, n'est pas, selon son interprétation, conforme aux dispositions de la loi en particulier l'article 02 qui ne mentionne pas les retraités et que seuls les travailleurs et les employeurs ont le droit de se constituer en syndicat.

Suite à ce refus, nous avons déposé un recours pour expliquer notre approche et expliquer que dans le mot travailleur de l'article 2 le retraité est un travailleur passif reconnu par l'OIT, et que dans plusieurs pays, les retraités sont considérés comme travailleurs et possèdent de ce fait, leur propre organisation syndicale.

Nous avons même relevé que dans la constitution tous les citoyens ou groupes d'individus ont droit à leur syndicat sans aucune restriction particulière ; mais aucune réponse ne nous a été adressée, ce qui en soit est un mépris pour nous les retraités.

Monsieur le Président de la République, vous avez annoncé une augmentation des salaires et des pensions et de l'allocation chômage en cette année 2023 et 2024, pour endiguer la chute vertigineuse du pouvoir d'achat. Nous sommes surpris d'apprendre, que seuls les pensions de moins de 50 000 DA bénéficieront

de ces augmentations, et cela, d'après les déclarations du Directeur général de la caisse nationale de retraite (CNR) ainsi que celles du ministre du travail.

Monsieur le Président de la République, la pension de retraite n'est ni un salaire ni un revenu ni encore moins une indemnité. Elle est le produit d'une cotisation amputée à la source de 20 % et dont le pourcentage n'excède pas les 80 % du salaire. Comment alors peut-elle être en même temps, cotisable et imposable ?

Par quel esprit d'équité ou de justice sociale peut-on la classer dans ce cas ?

Nous relevons ces injustices, car nous considérons que les retraités payent assez d'impôts sur leurs dépenses quotidiennes, toutes leurs charges confondues.

Monsieur le Président de la République, vous restez notre seul espoir de voir une amélioration dans notre qualité de vie. Nous espérons aussi que le projet présenté par Monsieur le ministre du travail sur l'exercice du droit syndical, viendra approuver et appuyer nos efforts afin de nous permettre de nous organiser librement sans aucune entrave et exercer pour construire notre droit à créer notre propre organisation syndicale dans une Algérie que nous espérons juste, équitable et réellement respectueuse des droits de chaque citoyen.

Monsieur le Président de la République, tous nos espoirs reposent sur votre compréhension et votre bienveillance, nous y croyons ferme. Nous restons dans l'attente d'une suite favorable, suspendus à votre autorité, à vos convictions et votre volonté de changer les choses en profondeur pour que règne la paix sociale dans notre cher pays.

Gloire à nos martyrs, Gloire à notre pays, prospère et uni par des hommes et des femmes qui y veillent.

P/ Le Bureau National d'OSRA